

 **Direction Opérationnelle des Télécommunications d'Ouargla**
Sous- Direction Technique
Département Réseau de Transport
Tel/Fax : 029 – 70 – 42 – 50

Réf : DOT /SDT/DRT/ 15 /2023

A

Monsieur le Responsable de **BOUMADA ZAKARIA**

OBJET : Mise en Demeure.

- Vu le contrat N ° AT / DO30 / SDFS / DAL / S - ACH / N °C/29 / 2022 Portant Sur les **Travaux Canalisation ET Pose Câbles à Fibre Optique Base DP-SH 24 Février Hassi Messaoud.**

- Vu le délai contractuel arrête à 45 jours calendaires.
- Vu l'ODS de démarrage N ° 23 / 2022 du 19/12/2022
- Vu le taux d'avancement enregistré à savoir 0 %
- Notification du Contrat le 19/12/2022

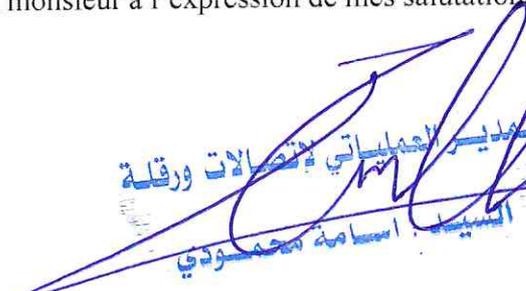
Votre entreprise **EURL EL HADJ LAMINE SERVICES** sise à Ouargla Immatriculé au registre de commerce N° 30/00-0126158 B 20 du 17/05/22

Est MISE EN DEMEURE à L'effet.

- De prendre toutes les mesures nécessaire pour rattraper le retard enregistré
- De renforcer le chantier des travaux matériel et humains pour l'achèvement des travaux dans les plus brefs délais
- Veiller à la bonne exécution des travaux conformément aux clauses contractuelles

Faute d'obtempérer aux injonctions de la présent mise en demeure, et sans préjudice des autres recours qu'Algérie télécom détient au titre de contrat, il sera procédé à l'application des mesures coercitive prévues par la réglementation en vigueur.

Veillez croire, monsieur à l'expression de mes salutations les plus respectueuses.



السيد. اسامة محمودي
مدير العمليات إتصالات ورقلة
03
شركة ذات الصلة
البيعية العميلة
إتصالات ورقلة

3 0 JAN 2023